

UFF CAP DIVERSIFIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2020

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF CAP DIVERSIFIE ».....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	15

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2020**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : Edmond de Rothschild Asset Management

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2004
Siège social : 47, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS - FRANCE

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France
Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du Fonds, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts du Fonds.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

Délégués : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégués et sous délégués de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : www.caceis.com. Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund

Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0007022124 UFF CAP DIVERSIFIE part A
- FR0011062132 UFF CAP DIVERSIFIE part I

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est le taux du livret A.

Ce taux correspond au taux de rémunération délivré par un Livret A (livret d'épargne court terme accessible en France) et est déterminé par le Ministère français de l'Économie et des Finances. Depuis le 1er août 2004, ce taux est déterminé tous les semestres de façon automatique par une formule d'indexation.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci),
- actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque ou de sociétés financières d'innovation cotées ou non,
- Parts de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, en titres donnant accès au capital ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de ses dirigeants et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- analyse macro-économique définissant un scénario en matière de sensibilité, de positionnement sur la courbe des taux et d'allocation États/autres émetteurs ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs, de la qualité de leur signature, de leur notation et de la maturité des titres.
- l'exposition de la poche taux pourra être réalisée par investissement en OPC, sans que l'investissement total en OPC puisse excéder 50% de l'actif.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 50% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF CAP DIVERSIFIÉ »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite «DSK» : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif. Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 50% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif.

Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 50% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement alternatifs de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

Ces OPC pourront appartenir aux classes suivantes :

- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « actions internationales », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité dans le but de réaliser l'objectif de gestion au regard de la norme dite « DSK »,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, « actions des pays de l'union européenne » et « diversifié », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,

- dans la limite de 10% maximum de l'actif, « fonds de fonds alternatifs » de droit français ou européen, dans le but d'améliorer le couple risque rendement du portefeuille,
- dans la limite de 50% maximum de l'actif « obligations et autres titres de créance libellés en euro et obligations et autres titres de créance internationaux », « monétaire », et « monétaire court terme », dans le but de réaliser l'objectif de gestion et/ou dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Nature des opérations

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions

- Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
- Optimisation des revenus de l'OPCVM

- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- Obligations
- Actions

- Titres de créance négociables
- Instruments du marché monétaire

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 10% de l'actif net
- Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 10% de l'actif net
- Effets de levier éventuels : Néant.
- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».
- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

1 septembre 2020 : MYRIA AM reprend la gestion financière du fonds en remplacement de Edmond de Rothschild.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2019.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2019, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2019 : 12, dont 6 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2019 : 746 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 502 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 243 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 668 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 77 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 6 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

Pour la part A : la capitalisation ou la distribution.

Pour la part I : la capitalisation pure.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« UFF CAP DIVERSIFIE »

LE RAPPORT DE GESTION DE EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT **OCTOBRE 2019 - SEPTEMBRE 2020**

L'année close le 30 septembre 2020 aura été très particulière puisque pendant les 5 premiers mois les marchés ont hésité sur la réalité du rebond conjoncturel et, au moment où la reprise s'installait, la pandémie de Covid 19 est survenue.

Après un brutal recul en février les marchés ont fortement rebondi à partir du 23 mars grâce à l'intervention massive des gouvernements et des Banques Centrales.

Dans ce contexte, l'exposition au risque actions a beaucoup varié :

- Dans la première phase, elle a fluctué entre 50% début octobre 2019 et près de 84 % fin 2019.
- Dans la deuxième phase, elle est descendue à 22% le 13 mars puis est remontée à plus de 70% avec le rebond des marchés.

Les diversifications sur les valeurs de croissance, les mid-caps, la santé, le Big Data et les énergies alternatives ont permis d'atténuer le choc.

Dans la poche taux, les obligations corporate ont pesé sur la performance dans le repli avant de rebondir.

Septembre 2020

La rentrée a été difficile en ce mois de septembre, avec la résurgence de la Covid dans de nombreux pays et les actions de reconfinement partiel ou total, comme en Israël notamment. Parallèlement à cela, la campagne des présidentielles américaines s'intensifie et augmente l'incertitude pour ces prochaines semaines, avec le risque non négligeable d'un scrutin serré début novembre pouvant conduire le camp de Trump à refuser leur défaite éventuelle.

Ces deux événements ont touché l'ensemble de la cote, tant les valeurs cycliques (en première ligne en cas de reconfinement) que les valeurs de croissance américaines (prises de bénéfices des investisseurs en cas de victoire démocrate aux élections américaines augurant d'une taxation sur les profits supérieure).

De surcroît, les invectives entre les européens et les britanniques au sujet de l'interminable Brexit n'ont pas vraiment rassuré les opérateurs, tant les positions des uns et des autres semblent provisoirement irréconciliables.

Du côté des Banques centrales, la Fed, par la voix de son Président Jerome Powell, a fait état de ses craintes sur l'économie américaine, ce qui a provoqué une hausse de la volatilité implicite sur les marchés financiers. En Europe, Christine Lagarde, la présidente de la BCE, a quant à elle réitéré la pertinence de sa politique extrêmement accommodante.

En conséquence, l'Eurostoxx 50 corrige de plus de 2%, surperformant le S&P 500 en dollar, qui régresse de 3.8%, tandis que le dollar reprend des couleurs face à l'euro en progressant de près de 2%, du fait de son statut de devise refuge.

Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales et le crédit de catégorie investissement ont profité de cet environnement peu propice à la prise de risque, tandis que les emprunts à haut rendement ont été chahutés, pénalisés par l'écartement des primes de risques des émetteurs les moins bien notés.

Principaux mouvements (hors dérivés) sur la période

ISIN	Nom de la valeur	Quantité sur la Période	Prix moyen en EUR	Montant en EUR sur la Période
DE000A1EWWW0	Adidas AG	8 160,00	211,23	1 723 650,51
FR0010340141	Aéroports de Paris	- 18 410,00	113,02	- 2 080 616,67
FR0000120073	Air Liquide SA	19 420,00	117,08	2 273 720,50
NL0013267909	Akzo Nobel NV	- 45 000,00	66,34	- 2 985 329,88
DE0008404005	Allianz SE	13 800,00	161,32	2 226 273,89
ES0109067019	Amadeus IT Holding SA	32 600,00	43,97	1 433 530,78
ES0105022000	Applus Services SA	189 800,00	5,57	1 057 396,97
FR0010313833	Arkema SA	- 30 000,00	76,87	- 2 306 095,20
NL0010273215	ASML Holding NV	3 910,00	258,64	1 011 277,67
SE0007100581	Assa Abloy AB	58 300,00	17,43	1 015 997,89
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	- 191 100,00	13,55	- 2 588 750,90
FR0000051732	Atos	- 28 453,00	66,23	- 1 884 391,34
FR0000120628	AXA SA	64 900,00	14,73	955 863,32
ES0113900J37	Banco Santander SA	551 000,00	1,87	1 030 744,99
FR0013280286	BioMerieux	14 000,00	113,65	1 591 075,75
FR0000131104	BNP Paribas	50 200,00	24,75	1 242 335,07
FR0000120503	Bouygues SA	- 112 000,00	24,99	- 2 798 342,01
GB0031743007	Burberry Group PLC	74 040,00	15,92	1 178 724,51
DE0005313704	Carl Zeiss Meditec AG	14 380,00	91,08	1 309 781,24
FR0000120172	Carrefour SA	- 170 000,00	13,00	- 2 209 411,24
FR0000121261	Cie Generale des Etablissements Michelin	20 700,00	84,93	1 757 982,26
DE000CBK1001	Commerzbank AG	- 225 000,00	4,46	- 1 003 502,06
FR0000125007	Compagnie de St-Gobain	45 270,00	22,22	1 006 065,49
DE0006062144	Covestro AG	- 35 010,00	27,70	- 969 671,81
FR0000064578	Covivio	24 020,00	58,61	1 407 926,12
FR0000045072	Credit Agricole SA	148 000,00	6,28	928 804,54
DE0007100000	Daimler AG	- 37 100,00	34,93	- 1 295 930,31
FR0000120644	Danone	22 700,00	63,04	1 430 961,37
FR0000130650	Dassault Systemes SA	11 200,00	132,01	1 478 562,85
DE0005557508	Deutsche Telekom AG	148 500,00	11,76	1 746 776,88
IT0003128367	Enel SpA	324 000,00	6,01	1 947 857,46
IT0000072170	FinecoBank Banca Fineco SpA	185 100,00	7,69	1 423 259,13
FR0011726835	Gaztransport Et Technigaz SA	16 700,00	69,52	1 161 027,57
FR0010533075	GROUPE EUROTUNNEL REGROUPT	- 106 100,00	9,98	- 1 058 516,23
FR0000052292	Hermes International	2 264,00	660,59	1 495 583,70
ES0144580Y14	Iberdrola SA	227 400,00	8,89	2 021 137,32
GB0033986497	ITV PLC	- 2 400 000,00	0,89	- 2 137 592,04
IE0004927939	Kingspan Group PLC	33 400,00	43,33	1 447 148,36
FI0009013403	Kone OYJ	26 000,00	56,44	1 467 528,05
NL0000009827	Koninklijke DSM NV	9 150,00	105,56	965 830,76
NL0000009082	Koninklijke KPN NV	- 900 000,00	1,71	- 1 537 832,92
NL0000009538	Koninklijke Philips Electronics NV	57 710,00	40,89	2 359 863,50
FR0010307819	Legrand SA	23 800,00	58,10	1 382 787,63
SE0000108656	LM Ericsson	- 380 000,00	7,41	- 2 814 576,24
FR0000120321	L'Oreal SA	7 650,00	246,57	1 886 293,17
GB0005758098	Meggitt PLC	- 671 300,00	5,46	- 3 666 706,61
DE0008430026	Muenchener Rueckversicherungs AG	10 400,00	197,88	2 057 948,65
FI0009013296	Neste Oil OYJ	56 500,00	25,76	1 455 350,51
FI0009000681	Nokia OYJ	- 115 700,00	3,61	- 418 084,16
CH0012005267	Novartis AG	- 62 950,00	82,78	- 5 211 118,37
DK0060534915	Novo Nordisk A/S	30 800,00	59,23	1 824 184,71
FI0009002422	Outokumpu OYJ	601 100,00	2,33	1 398 299,81
NL0012169213	QIAGEN NV	- 92 000,00	35,70	- 3 284 827,77
DE0007010803	Rational AG	2 590,00	470,71	1 219 132,93
GB00B24CGK77	Reckitt Benckiser Group PLC	- 28 130,00	73,88	- 2 078 303,13
CH0012032048	Roche Holding AG	5 990,00	319,31	1 912 643,49
IT0004712375	Salvatore Ferragamo Italia SpA	- 180 000,00	12,56	- 2 260 877,35
FR0000120578	Sanofi-Aventis SA	- 65 750,00	88,38	- 5 811 287,21
DE0007164600	SAP SE	20 800,00	106,30	2 210 955,59
DE0007165631	Sartorius AG	4 960,00	237,79	1 179 429,16
SE0000112724	SCA	126 000,00	9,72	1 224 635,88
FR0000121972	Schneider Electric SA	20 430,00	80,67	1 648 187,48
FR0000121709	SEB SA	11 200,00	114,57	1 283 236,38
GB0009223206	Smith & Nephew PLC	- 178 400,00	19,74	- 3 521 547,07
GB00B1WY2338	Smiths Group PLC	- 70 300,00	10,19	- 716 065,83
FR0000130809	Societe Generale	- 77 700,00	7,89	- 613 199,21
GB00BYZF2918	Sophos Group PLC	- 234 000,00	6,64	- 1 553 007,12
FR0012757854	SPIE SA	96 400,00	11,28	1 087 388,34
GB0004082847	Standard Chartered PLC	- 273 200,00	5,20	- 1 420 617,26
FI0009005961	Stora Enso OYJ	- 310 000,00	10,02	- 3 107 400,33
DE000SYM9999	Symrise AG	15 660,00	96,96	1 518 388,78
SE0005190238	Tele2 AB	- 78 800,00	11,44	- 901 718,32
BE0003826436	Telenet Group Holding NV	- 21 800,00	28,51	- 621 496,99
GB0008847096	Tesco PLC	619 000,00	2,70	1 669 001,70
DE0007500001	ThyssenKrupp AG	- 79 000,00	11,44	- 903 741,19
NL0013332471	TomTom NV	- 61 000,00	6,98	- 425 838,11
GB0001500809	Tullow Oil PLC	- 1 052 000,00	0,54	- 563 001,33
BE0974320526	Umicore	45 500,00	35,40	1 610 830,05
IT0005239360	UniCredit SpA	- 100 000,00	4,18	- 417 879,87
GB00B39J2M42	United Utilities Group PLC	- 53 700,00	9,97	- 535 145,30
FR0000127771	Vivendi SA	- 38 710,00	16,87	- 652 958,94
FR0011981968	Worldline SA	16 740,00	52,70	882 256,22
JE00B8KF9B49	WPP PLC	- 145 400,00	5,59	- 813 203,01

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2020, le fonds a réalisé une performance de

- -5.17% sur la part A
- -4,12% sur la part I

sur 12 mois, contre 0,59% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévit toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF CAP DIVERSIFIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2020**

**UFF CAP DIVERSIFIE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale UFF CAP DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 02/10/2019 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



UFF CAP DIVERSIFIE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	128 840 495,72	150 701 061,41
Actions et valeurs assimilées	69 908 589,82	104 988 523,71
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	69 908 589,82	104 988 523,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	56 932 469,59	45 387 037,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	55 355 089,79	42 609 265,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 577 379,80	2 777 772,40
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 999 436,31	325 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 999 436,31	325 500,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	7 190 656,11	90 205,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 190 656,11	90 205,20
COMPTES FINANCIERS	40 088,48	1 703 324,83
Liquidités	40 088,48	1 703 324,83
TOTAL DE L'ACTIF	136 071 240,31	152 494 591,44

BILAN PASSIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	131 589 239,72	152 884 663,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-965 400,80	-8 080 287,87
Résultat de l'exercice (a,b)	-881 432,47	483 188,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	129 742 406,45	145 287 563,91
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 868 836,31	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	1 868 836,31	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 868 836,31	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 980 414,62	230 942,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 980 414,62	230 942,02
COMPTES FINANCIERS	2 479 582,93	6 976 085,51
Concours bancaires courants	2 479 582,93	6 976 085,51
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	136 071 240,31	152 494 591,44

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1220	35 357 580,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 ' 10/2019 PUT 3400	0,00	15 241 551,50
DJ EURO STOXX 50 12/2020 CALL 3600	600 398,68	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 3225	3 391 613,82	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1220	32 822 172,08	0,00
RP EURGBP 1220	3 254 329,80	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 3000	1 820 357,70	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 809,32	1 701,11
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 639 790,38	3 332 797,57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 641 599,70	3 334 498,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	108 750,35	54 308,21
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	108 750,35	54 308,21
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 532 849,35	3 280 190,47
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 448 413,38	2 780 805,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-915 564,03	499 385,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	34 131,56	-16 197,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-881 432,47	483 188,24

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers. Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ». Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé : Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour. Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé : Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur : TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ; TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues. Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France. OPC détenus : Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue. Ainsi, des parts de Fonds de Capital Investissement représentant XX % de l'actif net du fonds sont valorisées sur la

base de leurs valeurs liquidatives au 30/06/2018. Opérations temporaires sur titres : Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé : Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour. Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

-UFF Cap Diversifié A : 2,05% TTC

-UFF Cap Diversifié I : 0,95% TTC

Commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP (coupons réinvestis) à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence après intégration en parallèle des mouvements de souscription et de rachat.

Le fonds de référence (fonds indicé) enregistre la performance de l'indicateur de référence du FCP majoré de 3 points (Livret A + 3%), sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds. A la fin de chaque période de référence, sous condition qu'il soit constaté une performance du FCP supérieure à celle du fonds indicé, il sera dû une commission de surperformance égale à 15% de la surperformance. Cette commission est plafonnée à 1% TTC de l'actif moyen.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance du fonds indicé, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au

cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF CAP DIVERSIFIE A	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	145 287 563,91	160 379 310,64
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 577 744,42	4 925 532,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 096 380,74	-11 427 788,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	30 447 400,39	5 767 048,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-28 617 859,68	-8 158 932,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	34 132 604,58	8 793 884,86
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-33 866 130,54	-13 680 636,36
Frais de transactions	-2 008 983,36	-609 499,69
Différences de change	318 201,70	-287 743,60
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 841 087,76	-1 557 681,06
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 691 884,58</i>	<i>11 532 972,34</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-11 532 972,34</i>	<i>-13 090 653,40</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 324 897,56	644 684,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>933 981,65</i>	<i>-390 915,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>390 915,91</i>	<i>1 035 600,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-915 564,03	499 385,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	129 742 406,45	145 287 563,91

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	39 349 592,50	30,33
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	39 349 592,50	30,33
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	34 642 529,78	26,70
Change	3 254 329,80	2,51
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	37 896 859,58	29,21

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 088,48	0,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 479 582,93	1,91
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40 088,48	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 479 582,93	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 669 168,52	2,06	3 161 670,75	2,44	858 732,33	0,66
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 585 039,81	1,99	119 660,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 088,48	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	6,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	430 919,74	0,33	82 686,02	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	32 822 172,08	25,30	3 254 329,80	2,51	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	1 543 848,56
	Dépôts de garantie en espèces	5 603 423,11
	Coupons et dividendes en espèces	43 384,44
TOTAL DES CRÉANCES		7 190 656,11
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 780 858,64
	Frais de gestion fixe	199 521,91
	Frais de gestion variable	21,54
	Autres dettes	12,53
TOTAL DES DETTES		1 980 414,62
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		5 210 241,49

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF CAP DIVERSIFIE A		
Parts souscrites durant l'exercice	33 681,0623	3 060 267,45
Parts rachetées durant l'exercice	-107 061,0645	-9 935 434,23
Solde net des souscriptions/rachats	-73 380,0022	-6 875 166,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 182 826,7439	
Part UFF CAP DIVERSIFIE I		
Parts souscrites durant l'exercice	436,0000	517 476,97
Parts rachetées durant l'exercice	-1 893,0000	-2 160 946,51
Solde net des souscriptions/rachats	-1 457,0000	-1 643 469,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 849,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF CAP DIVERSIFIE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF CAP DIVERSIFIE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2020
Parts UFF CAP DIVERSIFIE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 235 944,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	212 468,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			324 058,56
Instruments financiers à terme	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	324 058,56
Total des titres du groupe			324 058,56

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-881 432,47	483 188,24
Total	-881 432,47	483 188,24

	30/09/2020	30/09/2019
Parts UFF CAP DIVERSIFIE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-936 782,76	170 132,40
Total	-936 782,76	170 132,40

	30/09/2020	30/09/2019
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	55 350,29	313 055,84
Total	55 350,29	313 055,84

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-965 400,80	-8 080 287,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-965 400,80	-8 080 287,87

	30/09/2020	30/09/2019
Parts UFF CAP DIVERSIFIE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-802 952,99	-6 680 155,26
Total	-802 952,99	-6 680 155,26

	30/09/2020	30/09/2019
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-162 447,81	-1 400 132,61
Total	-162 447,81	-1 400 132,61

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net Global en EUR	155 690 077,54	164 130 375,97	160 379 310,64	145 287 563,91	129 742 406,45
Parts UFF CAP DIVERSIFIE A EUR					
Actif net	127 461 233,23	135 326 100,14	132 489 296,01	120 021 648,50	107 173 213,54
Nombre de titres	1 327 560,7351	1 316 966,4084	1 310 168,9739	1 256 206,7461	1 182 826,7439
Valeur liquidative unitaire	96,01	102,75	101,12	95,54	90,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,34	3,52	6,65	-5,31	-0,67
Capitalisation unitaire sur résultat	0,18	-0,57	-0,46	0,13	-0,79
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I EUR					
Actif net	28 228 844,31	28 804 275,83	27 890 014,63	25 265 915,41	22 569 192,91
Nombre de titres	24 348,0000	23 088,0000	22 468,0000	21 306,0000	19 849,0000
Valeur liquidative unitaire	1 159,39	1 247,58	1 241,32	1 185,85	1 137,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,87	42,62	81,02	-65,71	-8,18
Capitalisation unitaire sur résultat	14,76	-0,70	7,96	14,69	2,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	3 007	830 232,70	0,64
ALLIANZ SE-REG	EUR	8 739	1 429 875,18	1,10
BASF SE	EUR	15 807	821 647,86	0,63
BAYER	EUR	15 843	844 590,33	0,66
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	5 445	337 535,55	0,25
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	14 009	644 904,32	0,50
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 064	458 987,20	0,35
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	25 840	1 005 176,00	0,78
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	53 678	767 058,62	0,60
E.ON AG NOM.	EUR	13 727	129 418,16	0,10
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	4 922	257 519,04	0,20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 406	521 139,60	0,40
PUMA SE	EUR	2 827	217 283,22	0,17
SAP SE	EUR	22 827	3 030 512,52	2,34
SIEMENS AG-REG	EUR	17 713	1 910 878,44	1,47
SIEMENS ENERGY AG	EUR	7 978	183 494,00	0,14
SIEMENS ENERGY AG RTS	EUR	7 978	0,00	0,00
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	7 159	274 189,70	0,21
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	4 689	644 268,60	0,49
VONOVIA SE	EUR	8 362	489 845,96	0,37
TOTAL ALLEMAGNE			14 798 557,00	11,40
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	13 802	637 997,45	0,49
TOTAL BELGIQUE			637 997,45	0,49
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	6 816	402 263,39	0,31
TOTAL DANEMARK			402 263,39	0,31
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	7 800	371 202,00	0,29
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	295 043	471 950,78	0,36
CAIXABANK S.A.	EUR	115 832	210 003,42	0,17
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	6 838	168 146,42	0,13
IBERDROLA S.A.	EUR	121 227	1 274 095,77	0,98
INDITEX	EUR	18 567	441 894,60	0,34
INDRA SISTEMAS	EUR	21 270	129 215,25	0,10
TOTAL ESPAGNE			3 066 508,24	2,37
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	6 527	489 916,62	0,38
NOKIA (AB) OYJ	EUR	95 337	319 378,95	0,25
TOTAL FINLANDE			809 295,57	0,63
FRANCE				
1000MERCIS	EUR	36 000	586 800,00	0,45
AIRBUS SE	EUR	12 016	745 833,12	0,57
AIR LIQUIDE	EUR	10 939	1 482 234,50	1,14
ALD SA	EUR	4 467	35 378,64	0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALSTOM	EUR	10 477	445 482,04	0,35
AMUNDI	EUR	4 583	275 896,60	0,21
ATOS SE	EUR	3 390	233 232,00	0,18
AXA	EUR	61 992	977 985,79	0,76
BALYO SA - PROMESSES	EUR	750 000	783 000,00	0,60
BNP PARIBAS	EUR	30 283	938 015,93	0,72
BUREAU VERITAS	EUR	8 570	165 058,20	0,13
CLASQUIN	EUR	88 746	2 751 126,00	2,12
CREDIT AGRICOLE	EUR	33 804	252 583,49	0,19
DANONE	EUR	10 689	590 246,58	0,46
EIFFAGE	EUR	4 839	337 858,98	0,26
ENGIE SA	EUR	56 056	640 159,52	0,49
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 489	869 847,35	0,67
INTERPARFUMS	EUR	28 803	1 258 691,10	0,97
KERING	EUR	1 214	689 066,40	0,53
L'OREAL	EUR	4 998	1 387 444,80	1,07
LNA Sante SA	EUR	28 000	1 328 600,00	1,02
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	5 589	2 232 246,60	1,72
NATIXIS	EUR	67 958	130 649,26	0,10
ORANGE	EUR	34 043	302 438,01	0,24
PERNOD RICARD	EUR	4 845	659 646,75	0,51
SAFRAN SA	EUR	5 966	503 769,04	0,39
SAINT-GOBAIN	EUR	6 836	246 164,36	0,18
SANOFI	EUR	26 237	2 238 803,21	1,73
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	12 471	1 322 549,55	1,02
THALES	EUR	2 356	151 160,96	0,12
TOTAL SE	EUR	63 734	1 861 032,80	1,43
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	12 263	225 884,46	0,18
VINCI (EX SGE)	EUR	9 287	664 206,24	0,51
VISIATIV SA	EUR	75 000	1 552 500,00	1,19
VIVENDI	EUR	27 265	648 907,00	0,50
WORLDLINE SA	EUR	6 434	451 152,08	0,35
TOTAL FRANCE			29 965 651,36	23,09
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	14 015	432 643,05	0,33
KERRY GROUP	EUR	2 732	299 154,00	0,24
TOTAL IRLANDE			731 797,05	0,57
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	161 736	1 199 757,65	0,92
ENI SPA	EUR	44 890	300 224,32	0,23
INTESA SANPAOLO	EUR	310 046	497 003,74	0,38
UNICREDIT SPA	EUR	39 070	275 248,15	0,22
TOTAL ITALIE			2 272 233,86	1,75
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN SA	EUR	33 121	142 089,09	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			142 089,09	0,10
NORVEGE				
ADEVINTA ASA	NOK	17 165	250 384,42	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL NORVEGE			250 384,42	0,19
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	421	662 022,50	0,51
ASML HOLDING NV	EUR	9 357	2 944 647,90	2,27
EURONEXT NV - W/I	EUR	1 267	135 442,30	0,10
EXOR HOLDING NV	EUR	4 659	216 550,32	0,17
ING GROEP NV	EUR	73 361	444 347,58	0,34
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	17 641	445 435,25	0,34
PROSUS NV	EUR	15 508	1 220 479,60	0,95
ROYAL DUTCH SHELL - A	GBP	26 936	285 867,28	0,22
ROYAL PHILIPS	EUR	19 138	769 347,60	0,59
STMICROELECTRONICS NV	EUR	8 755	229 818,75	0,18
UNILEVER NV	EUR	36 564	1 883 046,00	1,45
TOTAL PAYS-BAS			9 237 005,08	7,12
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	8 636	804 133,84	0,62
AVIVA PLC	GBP	89 630	281 944,10	0,22
BP PLC	GBP	85 173	211 188,23	0,16
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	81 956	272 061,72	0,21
LINDE PLC	EUR	9 132	1 843 750,80	1,42
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	4 797	399 292,26	0,31
RIO TINTO PLC	GBP	8 090	414 681,09	0,32
TOTAL ROYAUME-UNI			4 227 052,04	3,26
SUEDE				
ESSITY	SEK	7 158	206 084,52	0,16
TOTAL SUEDE			206 084,52	0,16
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	12 536	1 272 311,14	0,98
NOVARTIS AG-REG	CHF	8 820	654 221,77	0,51
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	3 418	999 872,55	0,77
SIKA REGS	CHF	1 120	235 265,29	0,18
TOTAL SUISSE			3 161 670,75	2,44
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			69 908 589,82	53,88
TOTAL Actions et valeurs assimilées			69 908 589,82	53,88
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	55 000	13 486 550,00	10,40
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	392	324 058,56	0,25
TOTAL FRANCE			13 810 608,56	10,65
LUXEMBOURG				
AM IS E COR UEC	EUR	47 960	10 879 726,00	8,39
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD I EUR ACC	EUR	5 094	6 561 785,16	5,06
EDMOND DE ROTH-SIG EU HY-I	EUR	247	4 207 091,72	3,24
EDR BD ALLOC I EUR CAP	EUR	489	6 622 111,35	5,10
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	EUR	78 000	13 273 767,00	10,23
TOTAL LUXEMBOURG			41 544 481,23	32,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			55 355 089,79	42,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR A	EUR	500	0,00	0,00
MASSERAN FRA. SELECT. 1 B FCPR	EUR	5 000	0,00	0,00
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part A	EUR	390	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			0,00	0,00
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR B	EUR	500	1 280 475,00	0,98
MASSERAN FRA. SELECT. 1 A FCPR	EUR	4 950	75 072,20	0,06
PARTENARIAT ET INNOVATION Part A	EUR	68 750	24 750,00	0,02
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part B	EUR	390	197 082,60	0,15
TOTAL FRANCE			1 577 379,80	1,21
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			1 577 379,80	1,21
TOTAL Organismes de placement collectif			56 932 469,59	43,88
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 1220	EUR	-1 107	1 223 235,00	0,95
RP EURGBP 1220	GBP	-26	36 973,98	0,03
SP 500 MINI 1220	USD	230	-422 027,33	-0,33
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			838 181,65	0,65
TOTAL Engagements à terme fermes			838 181,65	0,65
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 12/2020 CALL 3600	EUR	-200	-21 800,00	-0,02
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 3000	EUR	-200	-164 800,00	-0,12
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 3225	EUR	200	317 200,00	0,24
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			130 600,00	0,10
TOTAL Engagements à terme conditionnels			130 600,00	0,10
TOTAL Instruments financier à terme			968 781,65	0,75
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	495 650	422 027,33	0,33
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 223 235	-1 223 235,00	-0,95
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-33 581,25	-36 973,98	-0,03
TOTAL Appel de marge			-838 181,65	-0,65
Créances			7 190 656,11	5,55
Dettes			-1 980 414,62	-1,53
Comptes financiers			-2 439 494,45	-1,88
Actif net			129 742 406,45	100,00

Parts UFF CAP DIVERSIFIE A	EUR	1 182 826,7439	90,60
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I	EUR	19 849,0000	1 137,04